



Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

Rennes le 30/10/2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecotaxe : suspension et après ?

Les conseillers régionaux du groupe Droite & Centre de Bretagne prennent acte de la suspension de l'écotaxe par le gouvernement. Ils rappellent toutefois que lors de la session du conseil régional du 18 octobre, ils ont solennellement demandé la suppression de cette taxe en Bretagne, tant que notre région ne disposera pas d'alternatives sérieuses à la route permettant aux entreprises de développer leurs activités.

Par ailleurs, les conseillers régionaux de la Droite et du Centre estiment que le rejet de l'écotaxe est aussi le signe d'une pression fiscale croissante qui, tous les jours, rend plus difficile la vie de nos entrepreneurs et nos concitoyens.

Aujourd'hui, le gouvernement appelle au dialogue. Il ne peut y avoir de dialogue que sur des objectifs clairement identifiés et débattus avec tous les conseillers régionaux et acteurs socioéconomiques de la Bretagne.

Lors de la session du 18 octobre, il a été décidé la création d'un groupe de suivi du « pacte d'avenir » pour la Bretagne. Les conseillers régionaux de la Droite et du Centre constatent que le président du Conseil régional n'a toujours pas réuni ce groupe de travail alors qu'il aurait pu être associé aux différentes rencontres organisées par le Premier ministre et à la réunion du B16 qui s'est tenue mercredi autour du Préfet de région ayant pour objet la mise en œuvre ce pacte. Cette mise à l'écart des conseillers régionaux de l'opposition est un mauvais signe sur la manière dont l'exécutif socialiste entend conduire l'indispensable concertation pour sortir la Bretagne de ses difficultés économiques.

Pour les conseillers régionaux Droite & Centre de Bretagne, le « pacte d'avenir » doit apporter des solutions concrètes au triple décrochage qui frappe la Bretagne et qu'ils dénoncent depuis plus de trois ans.

Décrochage territorial avec le fossé qui se creuse entre l'ouest et l'est : la solution réside dans le prolongement de la LGV pour mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris.



Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

Décrochage économique : l'exécutif régional doit avoir une position claire pour conforter les piliers de l'économie bretonne que sont l'agriculture productive, l'industrie agroalimentaire, la pêche, les industries automobiles et des télécommunications, le tourisme. La Bretagne ne peut se contenter d'une économie résidentielle, elle a besoin d'une économie productive pour créer des emplois.

Enfin le décrochage démographique. Si la Bretagne connaît une progression de sa population, celle-ci est marquée par un apport de personnes âgées alors que chaque année plus de 15 000 jeunes quittent la Bretagne. Il n'y aura pas d'avenir pour la région si nos jeunes la quittent. Cette donnée doit être prise en compte dans le « pacte d'avenir » notamment à travers un volet formation ambitieux et innovant.

Après dix ans d'une gestion en zigzag, de renoncements et d'évitements par l'exécutif socialiste, l'économie bretonne a besoin d'un nouveau cap fondé sur des objectifs clairs. C'est à cette condition que le « pacte d'avenir » répondra aux besoins et aux attentes des Bretonnes et des Bretons concluent les conseillers régionaux.

Liste des signataires :

*Bernadette MALGORN, Sylvie GUIGNARD, Stéphane de SALLIER DUPIN, Hervé GUELOU,
Jacques LE GUEN, Françoise LOUARN, Ludovic JOLIVET, Gaëlle NICOLAS, Joël MARCHADOUR, Dominique de
LEGGE, Delphine DAVID, Bruno CHAVANAT, Marie-Christine LE HERISSE, Bernard MARBOEUF, David LE SOLLIEC,
Françoise EVANNO, François GUEANT, Teaki DUPONT, Gilles DUFEIGNEUX*

